



**Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables**

- Propositions du comité**
- classer l'ensemble des zones U et Nh comme zone d'accélération photovoltaïque sur bâti
  - projeter l'implantation d'un hangar photovoltaïque par siège d'exploitation agricole
  - implanter des ombrières photovoltaïques sur les parkings, les cimetières et
  - ne pas identifier de zones d'accélération particulière pour les installations de chaleur renouvelable mais en faire la promotion à l'échelle de la communes
  - se baser sur le travail de Plesséole pour le potentiel d'implantation des éoliennes
  - étudier l'implantation d'une turbine vortex au Moulinet pour l'hydroélectricité
  - pas de zone d'accélération méthanisation à Plessé avant d'avoir travaillé le sujet en profondeur

